



Commission de l'action sociale

4513 - Insertion professionnelle

Intervention départementale en faveur des opérateurs cofinancés par le Fonds Social Européen (FSE)

Rapport n° CP/2011/67

Service gestionnaire :

Service de l'insertion et de l'emploi

Résumé :

Le présent rapport concerne des demandes de subvention présentées dans le cadre du cofinancement européen FSE géré par le Conseil général.

Le montant global de la subvention européenne engagée pour ces opérations s'élève à 4 149 €.

La convention de subvention globale avec l'Etat pour la gestion du Fonds Social Européen pour la période 2010-2012 a été signée le 2 juillet 2010. Le montant par année est de 1,338 Md€ (soit 0,338 Md€ de plus que sur la période 2007-2009). Cette enveloppe s'inscrit dans l'objectif européen « Compétitivité régionale et Emploi ». En mettant l'accent sur la préparation et l'accès à l'emploi, elle permet de renforcer la politique d'insertion du Département.

La mobilisation de cette enveloppe produit un effet levier sur les actions financées par le Département sur deux points principaux :

- un volume de personnes accompagnées plus important variant de 20 à 30% selon les opérations ;
- des modalités complémentaires mises en œuvre (accompagnement collectif, modules spécifiques de préparation à l'entreprise et à l'emploi, suivi en entreprise et tutorat).

Elle permet en outre, au Département, de percevoir 70% de la dépense des personnels affectés à sa gestion.

Cet effet levier est ciblé en 2010 sur :

- l'équipe emploi du Service Insertion et Emploi ;
- 11 chantiers d'insertion ;
- 8 opérateurs de l'accompagnement professionnel ;
- 6 ateliers de redynamisation ;
- 1 organisme d'accompagnement à la santé
- l'assistance technique

En complément des 26 dossiers déjà validés en Commission Permanente en 2010, 2 modifications de dossiers déjà validés font l'objet de ce présent rapport. Elles concernent **l'accompagnement professionnel**.

Pour **ENTRAIDE LE RELAIS**, suite à des modifications des montants des dépenses initialement prévues, un complément de subvention européenne de **2 659 €** est sollicité. Il s'agit d'un atelier de redynamisation situé à Strasbourg dans le quartier de la Montagne verte. L'opération concerne 100 personnes, alterne accompagnement individuel et ateliers collectifs dans un but d'insertion professionnelle.

Pour **REFORME**, la modification porte sur des précisions apportées pour les dépenses indirectes. Un complément de subvention européenne de **1 490 €** est sollicité. Il s'agit d'une action d'accompagnement professionnel situé à Lingolsheim. L'opération concerne 70 personnes, alterne accompagnement individuel et ateliers collectifs dans un but d'accès à l'emploi durable.

Au total, l'ensemble de ces demandes représente un engagement de 4 149 €, traduit par le paiement d'une avance de 50%.

Le montant définitif de la subvention européenne sera arrêté après contrôle de service fait, effectué par les services du Conseil général sur chaque opération en 2011. Les montants versés aux opérateurs seront ensuite remboursés au Département en 2012.

L'annexe 1 détaille le montant à engager pour chaque opérateur.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
30770	65-6574-58	900 500,00 €	900 500,00 €	2 074,50 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE), d'engager les subventions européennes d'un montant total de 4 149 € et de verser au titre d'une avance, 2 074,50 € aux bénéficiaires figurant au tableau annexé.

Elle autorise par ailleurs son Président à signer les conventions correspondantes. Ces conventions sont conclues avec les bénéficiaires sur la base des conventions-types approuvées par délibération n° CP/2010/464 du 5 juillet 2010.

Strasbourg, le 25/01/11

Le Président,

A blue ink signature of Guy-Dominique KENNEL, consisting of several overlapping loops and strokes.

Guy-Dominique KENNEL